



Algérie

Procès de deux militant-es algérien-nes le 15 juin : le régime continue la répression du mouvement populaire du Hirak

Le 15 juin, Kaddour Chouicha et Djamila Loukil comparaissent devant un tribunal du pôle antiterroriste. Une telle accusation est grotesque, mais elle s'inscrit dans le cadre d'un mouvement de répression intense en Algérie, répression qui vise les militant-es des droits humains pour leur participation au mouvement du Hirak. En effet, à partir de 2019 l'Algérie a connu des manifestations massives, rassemblant des dizaines de millions de manifestant-es dans tout le pays pendant presque un an. Ils et elles demandaient la fin du pouvoir militaire et l'instauration d'un régime démocratique.

Kaddour Chouicha est coordonnateur du SESS (syndicat des Enseignants du Supérieur Solidaires) affilié à la CGATA (Confédération Générale Autonome des travailleurs en Algérie). Il est également connu à Oran et dans toute l'Algérie comme un défenseur des droits humains au sein de la LADDH (Ligue Algérienne de Défense des Droits Humains). La LADDH a depuis été dissoute par le pouvoir, scandale qui a fait réagir les syndicats et les organisations de défense des droits humains partout dans le monde. Rappelons ici que des médias et des associations ont également été fermés par le pouvoir qui ne tolère aucune forme d'expression libre dans le pays.

Djamila Loukil, sa femme, est journaliste et a notamment couvert les manifestations du Hirak.

Ces « crimes », aux yeux du pouvoir algérien, leur valent d'être mis en examen aujourd'hui pour activités « terroristes », « complot »... des accusations qui encourent des condamnations pouvant aller jusqu'à la peine capitale.. Kaddour Chouicha a déjà fait un mois de prison avant d'être relâché et reconnu, de fait, non coupable des accusations du régime et d'un système judiciaire contrôlé par le pouvoir. L'état de santé de Kaddour Chouicha nécessite des soins et des traitements qui lui avaient été refusés dans un premier temps lorsqu'il a été précédemment emprisonné. On compte actuellement près de 300 prisonnier-es politiques en Algérie. Ce seul fait est plus qu'alarmant et devrait faire réagir l'ensemble des Etats qui se disent démocratiques, dont la France.

Ces accusations ne font pas illusion en Algérie, les ficelles sont grossières et usées, et on sait que, pour tuer la mobilisation, l'accusation de "terrorisme" sans lien avec la moindre réalité est l'ultime ressort du régime pour réprimer.

L'Union syndicale Solidaires exprime toute sa solidarité à Kaddour Chouicha et à Djamila Loukil et les soutient dans cette épreuve que leur impose à nouveau le régime. Nous exigeons la libération de tous et toutes les prisonnier-es d'opinion dans le pays et la relaxe des personnes inquiétées par le système judiciaire pour leur contestation de la légitimité du régime

Pour la démocratie, pour les droits en Algérie, solidarité internationale !

